

DEPARTEMENT

DU NORD

ARRONDISSEMENT

DE DUNKERQUE

COMMUNE

D'ESTAIRES**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ESTAIRES****Séance du 8 avril 2026****Séance du 8 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les « Grands Salons » de l'Hôtel de Ville, à la mairie d'Estaires, sous la présidence de Madame Dorothée BERTRAND, Maire.

DATE DE
CONVOCAION

2 avril 2026

Présents : Mesdames, Messieurs Dorothée BERTRAND, Yves COLPAERT, Francine MOURIKS, Frédéric DUBUS, Augustine VILLE, Gérard BELLENGIER, Audrey BÉAGUE, François-Xavier HENNEON, Meghann WILLEMS, Monique DUHAYON, Bruno DASSONVILLE, Brigitte CAMPAGNE, Jean-Michel BLAIN, Yann NORMAND, Eric DEWULF, Stéphane DESCAMPS, Amélie BEAUSSART, Robin QUEVILLART, Julie BORELLE, Véronique VERGULDEZOONE, Quentin DELAY, Pascale ALGOËT, Laëtitia LEGRAND, Sébastien GISQUIERE, Romain BUISINE.

DATE DE PUBLICATION

4 AVRIL 2026

Procurations : Monsieur Jean-Marie HOORNAERT à Monsieur Eric DEWULF
Madame Tifenn LIEVIN à Madame Audrey BÉAGUE
Madame Bérangère VILLE-MAHAUDEN à Madame Méghann WILLEMS

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 25

Votants 28

Absents : Monsieur Michaël PARENT**Secrétaire de séance :** Madame Francine MOURIKS

Objet : : campagne de stérilisation des chats errants – Partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot

Délibération n°30/31– 04/2026

Objet de la délibération : campagne de stérilisation des chats errants – Partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot

Vu le Code général des Collectivités Territoriales

Depuis 2021, la commune s'est engagée dans une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants.

Dans ce cadre, la fondation Brigitte Bardot accompagne la commune dans cette démarche de stérilisation des chats errants. Elle ne contractualise cependant pas le partenariat par un principe de convention mais de paiement direct sur facture au cabinet vétérinaire Aliboron à Estaires.

Ainsi, la fondation Brigitte Bardot a donné son accord pour la stérilisation et identification de 8 chats libres :

- 5 femelles pour un montant de 95 € par femelle
- 3 mâles pour un montant de 60 € par mâle

Si toutefois une femelle devait être gestante, là encore, le cabinet vétérinaire devrait facturer un supplément de 40 € par animal, soit 135 € au lieu de 95 €, montant qui restera à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **d'approuver** le partenariat avec la fondation Brigitte Bardot en paiement direct au cabinet vétérinaire Aliboron à Estaires ;
- **de dire** que les crédits seront inscrits au budget ;

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 avril 2026
Objet de la délibération : : campagne de stérilisation des chats errants –
Partenariat avec la Fondation Brigitte Bardot

- **d'autoriser** le maire à signer tout document relatif à la présente décision.

Fait à Estaires, le jour, mois, an que dessus

(Suivent les signatures)

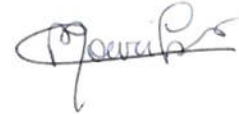
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Dorothée BERTRAND

La Secrétaire de séance

Francine MOURIKS

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Acte certifié exécutoire

Transmis à la sous-Préfecture le

publié ou notifié le

Le Maire,

Dorothée BERTRAND

21 AVR. 2026

21 AVR. 2026